



un village qui a 1000 ans

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du lundi 07 juillet 2014**

**Présents** : Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, Franck DEVELAY, René DUGUE, Jean-Guy LEBEAU, Bernard METRAT, Christophe PARAT,

**Excusé** : Gerhard SCHNEIBEL, procuration à Jean-Guy LEBEAU

**Secrétaire de séance** : Franck DEVELAY

---

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

#### **1. GRDF - Convention pour l'installation d'équipements de télérelevé**

Présentation d'une convention type envoyée par GRDF pour la mise en place d'antennes sur 3 bâtiments communaux (mairie, salle et église) pour permettre le télé-relevé des consommations de gaz.  
Durée initiale de la convention; 20 ans. 50€ reversés à la commune par an et par bâtiment.

Puissances communiquées par GRDF, dans le projet de convention.

**Décision ajournée, en l'attente d'une réflexion supplémentaire et de plus d'informations sur le niveau de nocivité des émissions. Yves Blot se charge de trouver les informations utiles.**

#### **2. Adhésion à l'agence technique départementale (A.T.D.)**

Coût annuel de l'adhésion 1€ / habitant / an pour bénéficier du conseil en mission de base pour les projets communaux

**Décision prise d'adhérer à l'unanimité.**

### 3. Compte rendu des commissions

#### ➤ **Commission voirie :**

La commission a fait l'inventaire des chemins d'exploitation, chemins ruraux et voies communales avec état de conservation des ouvrages.

#### ➤ **Commission bâtiment :**

Résultat de la visite de l'Eglise par la commission:

- Du matériel stocké dans une des sacristies est à évacuer.
- Nécessité d'une rampe d'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite): Il existe déjà un rapport établi par l'organisme de contrôle SOCOTEC, ce dernier préconisait l'aménagement de la rampe **d'accès par** la porte principale de l'église, ce qui impliquerait la modification des deux portes d'accès à l'église ( porte du parvis et porte du sas) L'idée présentée est d'aménager un accès via la porte simple situé dans le transept côté parc de la Villa St Agnès. La porte existante offre déjà un passage suffisant d'1 mètre. quelques modifications mineures sont à apporter à l'intérieur de l'église également : dépose du sas en bois et en déplacement de la statue.

RdV avec M Leplaideur Architecte, Jeudi 17 juillet à 14h00 **pour avis consultatif des accès PMR** des bâtiments communaux.

**Décision prise à l'unanimité par le Conseil de déposer un dossier de demande de dotation (DTER) pour la réalisation des accès PMR.**

- **Propositions faites au conseil pour l'aménagement des abords du City Stade :** supprimer les barrières Vauban actuellement en place le long de la route et de mettre en place une fermeture à demeure, de type clôture, barrière bois, haie ou brise vue. En attente de réalisation ultérieure définitive avec le projet de lotissement.
- **Mettre en place des panneaux indicateurs pour indiquer l'accès au city stade : côté départementale, sur la place de l'église et à l'entrée du parc.**
- Gravier en place : proposition de décaper et ressemer en herbe.
- Proposition également faite de mettre en place une haie sur la limite de propriété côté M de Javel. La mairie prendra contact avec l'intéressé.

**Ces points sont adoptés à l'unanimité par le Conseil**

#### ➤ **SIVOS :**

Organisation mise en place pour les nouveaux rythmes scolaires. Les activités pédagogiques sont programmées deux fois 1,5h par semaine, le Mardi et le Jeudi.

L'école aura lieu le mercredi matin. Les transports scolaires sont organisés. Les parents d'élèves ont été informés par la "lettre du SIVOS n °2" distribuée avant les congés d'été

Restauration scolaire : l'association Cop'tine, qui fournissait les repas du RPI **cessant son activité, la** compétence est reprise par le SIVOS **qui a décidé de faire appel à un prestataire extérieur pour fournir les 3 cantines du RPI (85 repas/ jour). Il va lancer** un appel d'offres auprès de traiteurs locaux et professionnels de la restauration collective pour la réalisation de cette prestation.

#### ➤ **Comité d'accueil**

Le comité prévoit la constitution d'un livret intitulé "Bienvenue à Bonnay", qui sera remis aux nouveaux arrivants dans le village. il contiendra toutes les informations utiles sur le village et les divers services.

#### ➤ **Communauté de Communes :**

Le dernier Compte est affiché dans la vitrine située près de la mairie. (il sera affiché à chaque fois à cet endroit)

Il existe un projet de création d'une maison de santé à Saint-Gengoux, initié par les professionnels de santé

du canton. La communauté de communes soutient ce projet.

Un passage du broyeur de la Communauté de Communes chez les particuliers sera organisé en septembre.

#### **4. Questions diverses**

➤ *Site internet de la Commune :*

Le site est en place et en fonctionnement. **Il demande à être enrichi par les habitants, les conseillers et en particulier la commission communication.**

L'information des habitants sur l'existence du site et son contenu auprès des habitants de la Commune. **(mettre l'adresse) du site)**

➤ **Agenda partagé entre les conseillers :**

**Objectifs : diffusion des informations, planning des réunions et manifestations**

La méthode est engagée, fonctionnement à affiner. René DUGUE reste à disposition pour former les conseillers.

➤ *Gestion des données de la Commune :*

Mise en place d'une DropBox et d'un stockage type Cloud sur Google Drive pour gestion / transmission / consultation des informations et des documents par les conseillers.

➤ *Plancher de la Salle :*

Etude à faire pour re-vitrifier le parquet pour faciliter le nettoyage quotidien du sol (lors de la cantine)

A rediscuter lors du prochain conseil municipal.

➤ *Fleurissement :*

Pas de demandes supplémentaires des habitants pour mettre en place des bacs pour l'instant.

➤ *Eclairage public :*

Quelques dysfonctionnements sont constatés au niveau des horaires. A vérifier.

➤ *Décorations de Noël :*

Achat réalisé par la commune à hauteur de 500€ de guirlandes en promotion (-50 %).

➤ *Problématique Amiante :*

Le Diagnostic Technique Amiante et les Diagnostics Amiante Parties Privatives sont obligatoires et doivent être tenus à jour et à disposition suivant la réglementation en vigueur.

Démarches auprès d'organismes de contrôle à lancer rapidement.

➤ *Assainissement :*

La compétence assainissement sera prise par la Communauté de Communes à compter de janvier 2015.

L'attribution de subventions aux particuliers pour l'installation d'un assainissement individuel sera possible à partir de cette date.

---

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h50

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 01 SEPTEMBRE 2014 à 20 HEURES 30**